

Appel à propositions pour les Sections Thématiques

■ 50 Sections Thématiques pour 300 heures de débat

En 2015, les Sections Thématiques (ST) conserveront une large place et un rôle structurant dans la programmation scientifique du 13^{ème} congrès national de l'AFSP.

- Le Conseil d'administration retiendra 50 ST.
- Chaque ST s'organisera sur 2 sessions de 3 h chacune, soit 6 h de débat par ST.
- 4 créneaux de 3 h seront consacrés aux ST dans le programme du congrès, afin d'éviter trop de chevauchements au sein des ST.
- Le nombre de responsables pour chaque ST est strictement limité à deux personnes.
- Chaque session de ST pourra rassembler jusqu'à cinq intervenants maximum (discutants et responsables non compris).
- Le Conseil d'administration pourra éventuellement suggérer de regrouper des propositions convergentes.
- Les responsables de ST s'engagent à respecter, et à faire respecter au sein de leur ST, la nouvelle Charte du congressiste :

« Afin de contribuer pleinement à la réflexion collégiale de chaque section thématique, chaque congressiste s'engage à ne déposer qu'une proposition de ST, à participer activement aux deux sessions de la ST qu'il organise, à ne pas être contributeur à plus de deux ST et à fournir une contribution écrite qui sera mise en ligne sur le site web du congrès de l'AFSP. »

■ Calendrier de l'opération de programmation scientifique

- 16 janvier 2014
Lancement de l'appel à propositions pour les ST
- 5 mai 2014
Date limite des réponses à l'appel à propositions pour les thèmes des ST
- 3 juin 2014
Conseil d'administration de l'AFSP pour sélection des propositions de ST
- début juillet 2014
Lancement centralisé des appels à communications pour l'ensemble des ST retenues
- 15 octobre 2014
Date limite pour les réponses aux appels à communications
- 20 novembre 2014
Transmission par les responsables des ST du programme définitif et de la présentation scientifique bilingue (français/anglais) de leur ST
- mi-décembre 2014
Mise en ligne du programme complet et définitif du congrès sur le site web dédié
- fin décembre 2014
Lancement de la campagne d'inscription au congrès

■ Composition du dossier de candidature

■ Chaque réponse à cet appel à propositions doit contenir les pièces suivantes :

- 1 Un **formulaire de candidature** dont vous trouverez le modèle en annexe.
- 2 Une **présentation scientifique du projet de ST pour cette ST** (7000 signes espaces compris). Cette présentation devra faire état de la nouveauté de la problématique retenue, de son insertion dans la littérature internationale et de sa capacité à mobiliser des collègues étrangers. À ce stade de la procédure, la liste précise des intervenants n'est évidemment pas nécessaire (les appels à communications seront lancés via l'AFSP début juillet 2014 pour fixer le programme définitif des ST retenues).
- 3 Un **projet d'appel à communications** (5000 signes espaces compris) qui sera lancé par l'AFSP début juillet 2014. La sélection des interventions retenues sera faite par les responsables de la ST. L'AFSP centralisera les différents appels à communications et veillera à leur diffusion via tous les supports de communication de l'association.
- 4 Une courte notice biographique du ou des deux responsables de la ST (une page maximum).

■ Toutes les pièces seront envoyées à l'adresse suivante : afsp@sciencespo.fr

- en un seul document au format électronique (.rtf ou .doc)
- avec, à la suite et dans l'ordre suivant, les pièces 1-2-3-4

Date limite d'envoi des propositions :

5 mai 2014